

Compte rendu du déjeuner du CEES autour de Ulla Engelmann

20 juin 2017

Le 20 juin, les membres du Cercle Europe et Economie Sociale ont échangé avec la nouvelle Chef d'Unité chargée de l'économie sociale à la DG GROW, Ulla Engelmann. Cette dernière s'est montrée très ouverte aux échanges avec les membres et souhaite poursuivre le dialogue. Elle a en particulier demandé aux membres de lui fournir des informations sur leurs activités, la place de l'économie sociale en France et dans d'autres pays européens, ou encore des idées de thèmes à aborder lors du Social Summit de Göteborg de novembre. Elle est aussi en recherche d'intervenants pour cet évènement et de bonnes pratiques à valoriser.

En guise d'avant-propos, Ulla Engelmann est revenue sur les récentes propositions de Jean-Claude Juncker sur l'avenir de l'Europe. Le livre blanc sur le futur de l'UE, le papier sur la dimension sociale de l'Europe et le Socle européen des droits sociaux représentent deux formidables opportunités pour la relance d'une Europe plus sociale et davantage orientée sur l'économie sociale et la solidarité. Ces deux documents politiques doivent être exploités afin de donner plus de visibilité à l'ESS.

Selon elle, pour assurer un développement pérenne de l'ESS en Europe, il est essentiel que les Etats membres acceptent et reconnaissent l'ESS en tant que tel. Pour cela, elle souhaite que les Chefs d'Etats européens adoptent une déclaration politique de soutien en faveur de l'ESS. Ainsi, une telle reconnaissance politique permettrait à certains Etats encore peu ouverts au développement de l'ESS de s'intéresser à son potentiel et de proposer des réponses nationales pour son développement. Cette première reconnaissance permettrait ensuite à la Commission de renforcer son travail et de proposer aux Etats des pistes de réflexions plus stratégiques sur le développement de l'ESS.

C'est pourquoi, la Commission organisera le **17 novembre un Sommet Social à Göteborg** sur l'avenir de l'Europe sociale. En parallèle de cet évènement, Ulla Engelmann organise (avec l'aide de la Suède, du CESE et du Parlement européen) un évènement dédié à l'économie sociale le 16 novembre. Elle espère que des **Chefs d'Etats**, dont Emmanuel Macron, y participeront. Selon elle, leur participation permettrait l'adoption en fin de journée d'un **appel politique à la promotion de l'ESS en Europe**. Ulla Engelmann a donc appelé les membres du CEES à lui soumettre des idées d'intervenants, de tables rondes et de sujets à débattre. Plusieurs axes sont déjà proposés : les effets de l'ESS sur les conditions de travail en Europe, les best practices, le traitement de l'accueil des migrants. Une réunion préparatoire est prévue le 30 juin.

Sa volonté est de travailler de manière transverse avec les autres DG et notamment avec le soutien de la task force sur l'économie sociale. Elle souhaite aussi travailler avec les parties prenantes et est ouverte à faire des visites de site pour bien comprendre les mécanismes de l'ESS et les projets concrets menés.

La Commission veut soutenir le développement de l'entrepreneuriat social car elle entrevoit son potentiel économique et social. Elle a donc lancé un système de collaboration avec des consortiums de coopératives afin de mieux cerner leur fonctionnement et les raisons de leur attractivité pour des jeunes entrepreneurs. Toujours dans cette logique, la Commission souhaite renforcer l'éducation sociale des jeunes, et accroître les offres de formation dédiées à l'entrepreneuriat.

De plus, l'Unité d'Ulla Engelmann et le Centre de recherche de la Commission réfléchissent à la manière de définir les contours de l'ESS. Si l'étude réalisée par le CIRIEC apporte déjà une bonne base de réflexion, l'exécutif souhaite développer un moyen européen de définir l'ESS. La Commission étudie actuellement divers scénarios sous la forme d'un « serious game » qui sera lancé cet été. Ces réflexions pourraient ensuite lui permettre de mieux communiquer sur l'ESS, et faciliter sa reconnaissance.

Ulla Engelmann a confirmé que son unité suivait de près les travaux du Parlement sur les réflexions sur un statut pour les entreprises de l'ESS. Selon elle, si l'idée d'un statut pour les entreprises de l'ESS est bonne, il s'agit cependant d'une proposition peu réaliste en raison des différences culturelles entre Etats, et des réticences de certains à reconnaître un tel statut.

Sur le fond, Commission souhaite traduire les recommandations du GECES en un plan d'actions divisé en cinq axes de travail et 32 actions :

1/ Accès aux financements

- Finaliser les travaux sur EuSEF et EasI
- Utiliser le plan Juncker comme un instrument de financement de projets à finalité sociale.
- Accélérer la mesure de l'impact social

2/ Accès aux marchés

- Former les autorités publiques à la dimension sociale des marchés publics
- Mettre à jour le Guide « Acheter social » de 2011
- Renforcer la coopération entre entreprises traditionnelles et entreprises sociales : lancement d'une étude dédiée en 2017 ciblant les bonnes pratiques et préparation d'une conférence de haut niveau mi-2018

3/ Renforcer les conditions-cadre

- Rédiger des lignes directrices à l'attention des Etats pour qu'ils développent des cadres nationaux sur l'ESS
- Eventuellement mettre à jour du guide sur les SIEG
- Promouvoir les clusters sur l'ESS dans les Etats
- Mettre à jour la cartographie des entreprises de l'ESS
- Travailler sur les comptes satellites avec l'OCDE - conférence prévue le 16 octobre
- Publier une étude avec l'OCDE sur la situation par pays sur l'ESS
- Développer des formations à l'entrepreneuriat

4/ Promouvoir l'innovation sociale et les nouvelles technologies

- Lancer le « Prix de l'innovation sociale »
- Organiser les 27 et 28 novembre une conférence sur l'innovation sociale en partenariat avec le Commissaire Carlos Moedas chargé de l'innovation
- Préparer mi-2017 un atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies par les entreprises sociales
- Lancer un appel à réaliser une étude pour lister les bonnes pratiques en Europe
- Augmenter la visibilité des projets Horizon 2020

5/ Améliorer la dimension internationale de l'ESS.

- Promouvoir l'ESS dans les programmes de développement et d'élargissement
- Intégrer l'ESS dans la diplomatie économique (G7 – G20 – OMT ...).

Q&A, lors des échanges des membres du CEES ont soulevé les points suivants :

- **Le GECES** : la Commission réfléchit aux modalités de poursuite du groupe d'expert, à la manière de mieux intégrer les Etats membres qui n'ont pas toujours été actifs/présents. Le périmètre de compétence de ce groupe et ses futurs membres sont des réflexions actuellement menées entre la DG EMPLO et la DG GROW.
- **La coopération régionale** : la Commission évalue comment elle pourrait exploiter **la coopération interrégionale** comme vecteur de coordination entre Etats et Commission en matière d'ESS. Ulla Engelmann se penche en particulier sur le développement de programmes dédiés à l'ESS dans INTERREG, d'autant que ces crédits sont sous-utilisés. La DG Grow est en relation avec la DG REGIO. C'est d'autant plus important que se prépare le prochain cadre financier pluriannuel. Plusieurs membres ont alerté la Commission sur la complexité du FSE et la nécessité de simplifier les instruments.
- **L'intergroupe du PE sur l'ESS** : Ulla Engelmann a confirmé auprès des membres que l'intergroupe jouait un rôle essentiel, et que la Commission suivait donc de près ses travaux et recommandations, notamment celle d'un label pour les entreprises de l'ESS.

- **Le soutien aux entreprises de l'ESS et l'application des règles européennes sans prise en compte des spécificités des modèles** : plusieurs membres ont sensibilisé Ulla Engelmann aux effets parfois très négatifs des règles européennes qui ne prennent que rarement en compte les spécificités intrinsèques des structures de l'ESS, notamment leur gouvernance, leur absence de but lucratif et leur approche ouverte et inclusive. Plusieurs dossiers ont été cités comme les Prospectus, Solvabilité, la fiscalité ... Madame Engelmann a montré un vif intérêt à recevoir des données concrètes concernant ces éléments pour peser dans les débats internes à la Commission.
